



ASSOCIATION C.E.R.I.S.E.

Association loi 1901
46, rue Montorgueil
75002 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Le 05 avril 2025



ASSOCIATION C.E.R.I.S.E.

Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association C.E.R.I.S.E. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association C.E.R.I.S.E. à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues dans le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté

BDO PARIS AUDIT PME

sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 05 avril 2025



BDO Paris Audit PME
Représenté par Romain LUSSIANA
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques...	11 098	11 098		1 280
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques Matériel et outillage	337 041	176 946	160 094	186 328
	Immobilisations corporelles en cours	2 239		2 239	
Avances et acomptes					
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>					
Immobilisations financières (1)					
Participations et Créances rattachées					
Autres titres immobilisés	15		15	15	
Prêts					
Autres	852		852	852	
Total I	351 245	188 044	163 201	188 474	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Créances (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	22 403	8 922	13 481	16 077
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres	137 150		137 150	107 116
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
Disponibilités	112 648		112 648	114 280	
Charges constatées d'avance (2)	8 521		8 521	7 853	
Total II	280 722	8 922	271 800	245 325	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	631 966	196 966	435 001	433 799	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12
FONDS PROPRES	Fonds propres		
	Fonds propres sans droit de reprise :		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	115 608	115 608
	Fonds propres avec droit de reprise :		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	12 813	12 813	
Autres			
Report à nouveau	45 087	34 924	
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	13 072	10 163
	Situation nette (sous total)	186 580	173 508
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	84 389	103 387
	Provisions réglementées		
	Total I	270 969	276 895
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	1 703	6 995
	Total II	1 703	6 995
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	28 425	25 703
	Total III	28 425	25 703
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières diverses	7 253	7 600
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	39 540	46 351
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	55 693	57 501
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 669	6 807
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	29 749	5 947
	Total IV	133 904	124 207
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	435 001	433 799

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

104 155

118 259

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	6 690		6 111		579	9.47
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	182 090		170 277		11 813	6.94
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	427 897		425 677		2 220	0.52
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public	5 700		8 219		2 519	30.65
Dons manuels	4 410				4 410	
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières	5 391				5 391	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	18 486		7 873		10 613	134.80
Utilisations des fonds dédiés	5 292		4 950		342	6.91
Autres produits	340		1 108		768	69.31
Total I	656 296		624 215		32 081	5.14
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	279 798		249 227		30 571	12.27
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	10 895		9 019		1 876	20.80
Salaires et traitements	239 046		234 911		4 135	1.76
Charges sociales	98 807		90 779		8 028	8.84
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	32 173		32 117		56	0.17
Dotations aux provisions	5 278		8 717		3 439	39.45
Reports en fonds dédiés			4 992		4 992	100.00
Autres charges	486		230		256	111.36
Total II	666 483		629 992		36 491	5.79
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	10 187		5 777		4 410	76.35

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	1 594		1 368		226	16.50
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	1 594		1 368		226	16.50
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV						
2. Résultat financier (III-IV)	1 594		1 368		226	16.50
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	8 593		4 409		4 185	94.91
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	7 449				7 449	
Sur opérations en capital	22 747		16 720		6 027	36.05
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V	30 196		16 720		13 477	80.60
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	8 531		2 148		6 383	297.09
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI	8 531		2 148		6 383	297.09
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	21 665		14 572		7 094	48.68
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	688 086		642 303		45 783	7.13
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	675 014		632 140		42 873	6.78
5. EXCEDENT OU DEFICIT	13 072		10 163		2 909	28.63

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	277 695	234 887	42 809	18.23
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL	277 695	234 887	42 809	18.23
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	277 695	234 887	42 809	18.23
TOTAL	277 695	234 887	42 809	18.23

ASSOCIATION CERISE

46 RUE DE MONTORGUEIL

75002 PARIS

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

HBS CONSEILS
3 RUE PITRE CHEVALIER

29000 QUIMPER
02 98 90 89 00

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	6
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	6
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	7
Etat des amortissements	8
Tableau de variation des fonds propres	8
Tableau de variation des fonds dédiés	9
Etat des provisions	10
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Composition du capital social	11
Evaluation des immobilisations corporelles	11
Evaluation des amortissements	11
Evaluation des créances et des dettes	11
Evaluation des valeurs mobilières de placement	11
Produits à recevoir	11
Charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	12
Subventions d'équipement	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation des subventions	12
Rémunération des dirigeants	12
Ventilation de l'effectif moyen	13
Valorisation des contributions volontaires	13
Honoraires des commissaires aux comptes	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	13

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC n°2020-08 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Objet Social:

Comme le prévoit l'article 2 de ses statuts, l'Association C.E.R.I.S.E. gère et anime un immeuble destiné à l'hébergement-logement d'insertion ainsi qu'un carrefour d'activités socioculturelles et d'aide à l'insertion. Elle offre ainsi des lieux et projets de convivialités, destinés aux publics multiples du quartier.

Missions sociales et moyens mis en oeuvre

Le projet de Cerise repose sur des concepts-clé, piliers du projet associatif.
Favoriser l'intégration, l'accès à la culture et l'implication citoyenne sous toutes leurs formes, par l'organisation de temps de rencontres, la prise d'initiatives et l'émergence de projets partagés, grâce à un accompagnement à visée émancipatrice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

A ces fins, et forte de ses 7 salariés permanents l'association accomplit toutes les opérations utiles ou nécessaires à la réalisation de ses objectifs, dont en particulier l'embauche de personnels salariés, la prise à bail de locaux, l'exploitation d'un café associatif.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 098		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	21 354		4 660
Installations générales agencements aménagements divers	250 655		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	60 371		
Immobilisations corporelles en cours			2 239
TOTAL	332 381		6 899
Autres titres immobilisés	15		
Prêts, autres immobilisations financières	852		
TOTAL	867		
TOTAL GENERAL	344 345		6 899

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			11 098	11 098
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			26 014	26 014
Installations générales agencements aménagements divers			250 655	250 655
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			60 371	60 371
Immobilisations corporelles en cours			2 239	2 239
TOTAL			339 280	339 280
Autres titres immobilisés			15	15
Prêts, autres immobilisations financières			852	852
TOTAL			867	867
TOTAL GENERAL			351 245	351 245

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	9 818	1 280		11 098
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		14 379	1 146		15 525
Installations générales agencements aménagements divers		87 010	24 158		111 168
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		44 664	5 589		50 253
	TOTAL	146 053	30 893		176 946
	TOTAL GENERAL	155 871	32 173		188 044
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	1 280			
Instal.techniques matériel outillage indus.		1 146			
Instal.générales agenc.aménag.divers		24 158			
Matériel de bureau informatique mobilier		5 589			
	TOTAL	30 893			
	TOTAL GENERAL	32 173			

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	115 608				115 608
Réserves	12 813				12 813
Report à nouveau	34 924	10 163		0	45 087
Excédent ou déficit de l'exercice	10 163	10 163-	13 072	0-	13 072
Situation nette	173 508		13 072	0-	186 580
Subventions d'investissement	103 387		3 750	22 747	84 389
TOTAL I	276 895		16 822	22 747	270 969

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	4 992		4 992				
Fds Collège numérique	2 880		2 880				
Fds Lycée Parrain	2 112		2 112				
Ressources liées à la générosité du public	2 003		300			1 703	
Fds Rénovation Batiment	2 003		300			1 703	
TOTAL	6 995		5 292			1 703	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	25 703	2 722			28 425
TOTAL	25 703	2 722			28 425

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	6 366	2 556			8 922
TOTAL	6 366	2 556			8 922
TOTAL GENERAL	32 069	5 278			37 347

Dont dotations et reprises d'exploitation		5 278			
--------------------------------------------------	--	-------	--	--	--

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	852		852
Autres créances clients	22 403	22 403	
Personnel et comptes rattachés	500	500	
Débiteurs divers	119 585	119 585	
Charges constatées d'avance	8 521	8 521	
TOTAL	151 860	151 008	852

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	7 253		7 253	
Fournisseurs et comptes rattachés	39 540	39 540		
Personnel et comptes rattachés	23 388	23 388		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 681	26 681		
Autres impôts taxes et assimilés	5 624	5 624		
Autres dettes	1 669	1 669		
Produits constatés d'avance	29 749	29 749		
TOTAL	133 904	126 651	7 253	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 453			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 800			

Les "dettes financières diverses" correspondent aux cautions versées par les résidents pour les studios.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Variation des fonds propres

Le résultat 2023 de 10162,66 € a été affecté au report à nouveau créditeur.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	117 420
Total	117 420

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 352
Dettes fiscales et sociales	37 237
Total	64 590

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	8 521
Total	8 521
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	29 749
Total	29 749

Subventions d'équipement

L'association a bénéficié d'une subvention de 3750€ de la Ville de Paris pour le financement de l'installation d'une double enseigne.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation des subventions**

Répartition par secteur d'activité	Montant
-----Foyer Jeune Travailleur-----	
ETAT - Fonjep	3 554
ETAT - SEGUR	4 215
Ville de Paris / Direction des Solidarités	6 800
CAF Fonctionnement	21 625
-----Centre Social-----	
ETAT - Aides aux postes	1 000
ETAT - Fonjep	3 554
Ville de Paris / Direction des Solidarités	211 922
CAF - Agrements	107 785
CAF - Contrat local d'accompagnement à la scolarité	9 556
CAF - Accueil	11 500
CAF - Jeunes	27 723
CAF - REAPP	3 480
CNAV	15 185
Total	427 899

Rémunération des dirigeants

La rémunération de la Directrice est conforme à la grille salariale définie par la convention collective intitulée : Acteurs du lien social et familial : centres sociaux et socioculturels

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	2
Employés	5
Total	7

Valorisation des contributions volontaires

La valorisation du bénévolat est effectuée suivant le barème suivant:

- Fonction Dirigeant (Bénévoles administrateurs) :

3 fois le Smic horaire augmenté des charges patronales (50%), soit 34,94€heure

Le nombre d'heures effectuées est de 817,00 soit 42831€

- Fonction animateur (Bénévoles activités)

1,5 fois le Smic horaire augmenté des charges patronales (50%), soit 17,47 €heure

Le nombre d'heures effectuées est de 8960 soit 234864 €répartis comme suit:

FJT : 2071€

Centre Social : 232793€

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5812€ TTC.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

La méthode consiste à déterminer:

- le montant de l'indemnité de fin de carrière à verser au salarié au moment de son départ sur la base du salaire à la date de clôture.

- d'appliquer une décôte en fonction de l'âge et de l'ancienneté du salarié à la date de la clôture

La méthode de calcul a été modifiée, la provision est calculée pour tous les salariés quelque soit leur âge

Le montant de la dotation est de 2722€

Le montant des engagements est de 28425€ au 31/12/2024.